**ICS COOL ENERGY SAS - CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET DE PRESTATION DE SERVICES (v.1 2022)**

Les présentes conditions générales sont applicables à toutes les ventes de matériel et aux prestations de service effectuées par ICS COOL ENERGY. Elles l'emporteront sur les conditions générales d'achat figurant sur les documents du client. Elles ne sauraient être modifiées qu'avec l'accord exprès et écrit de ICS COOL ENERGY, donné par l'un de ses directeurs habilités à cet effet au siège de la société à Golbey, Vosges, France.

**1. COMMANDE ET ACCEPTATION**
Notre proposition est valable pendant trente jours à compter de sa date; la vente n'est parfaite que sous réserve d'acceptation écrite de la commande de l'acheteur par ICS COOL ENERGY . Les prix indiqués par celle-ci revêtent un caractère indicatif et peuvent faire l'objet à tout moment et sans préavis des réactualisations nécessaires. L'acceptation par le client du matériel expédié par ICS COOL ENERGY vaut dans tous les cas accord sans réserve sur les présentes conditions. L'acceptation des commandes passées à ICS COOL ENERGY ne peut être faite que sous la forme d'une "Confirmation de Commande" émanant de son siège social.

**2. EXECUTION**
ICS COOL ENERGY NE S'OBLIGE QU A FOURNIR LE MATERIEL DECRIT ET LES PRESTATIONS DE SERVICE LISTEES DANS SES DOCUMENTS DE SOUMISSION ET AUTRES OFFRES TECHNIQUES (S'ILS EXISTENT) AINSI QUE DANS L'ACCUSE DE RECEPTION DE COMMANDE ET DANS LES DOCUMENTS ANNEXES. ICS COOL ENERGY n'accepte aucune responsabilité pour l'inexécution totale ou partielle résultant de la force majeure, et notamment des événements suivants : intempéries, grèves partielles ou totales, émeutes, accidents, incendies, explosions, impossibilité de se procurer les matières premières auprès des fournisseurs ou aux prix habituels, pénurie de main-d'oeuvre, interruptions au retards de transport, embargos, réquisition ou ordre d'une autorité administrative ou militaire quelconque relative à l'usage ou à la destination des matières premières ou du produit fini, faits d'un tiers (y compris faits du client) et toutes autres circonstances indépendantes de la volonté de ICS COOL ENERGY , même lorsqu'elles ne sont pas totalement imprévisibles et irrésistibles. La survenance de tels événements autorise ICS COOL ENERGY à retarder l'exécution de ses obligations à moins qu'elle ne choisisse de renégocier avec le client les prix et conditions du contrat. Dans ce dernier cas, le défaut d'accord entre les parties entrainera l'annulation de la commande sans indemnité.

**3. SPECIFICATIONS**
ICS COOL ENERGY ne prend pas sous sa responsabilité de veiller à la conformité du matériel des installations vendus et des prestations rendues aux règles, normes ou spécifications techniques imposées par un quelconque cahier des charges ou une quelconque réglementation du pays où sera utilisé le matériel, à moins qu'il n'ait été fait mention expresse de la destination et de l'utilisation du matériel et de l'applicabilité de ces règles normes ou spécifications dans la commande et dans l'acceptation de celle-ci par ICS COOL ENERGY et que copie en ait été donnée à ICS COOL ENERGY avant cette acceptation.

**4. IMPORTATIONS, TRANSPORTS, TAXES ET AUTRES COUTS**
Les droits de douane, taxes sur le chiffre d'affaires et autres taxes et les frais tels que le transport et l'assurance sont à la charge de l'acheteur, sauf convention expresse contraire. Si ICS COOL ENERGY accepte de prendre en charge ces frais et que ceux-ci augmentent entre la date du contrat et la date de livraison ou qu'un changement de parité des monnaies entraine des modifications dans le coût du matériel provenant en tout ou en partie d'un pays autre que la France, ICS COOL ENERGY sera en droit d'augmenter le prix du matériel dans la même proportion.

**5. DOMMAGES DE TRANSPORT**
Lorsque ICS COOL ENERGY prend à sa charge l'assurance transport du matériel, tous dommages, pertes ou manquants doivent être immédiatement notifies par le destinataire au transporteur et à ICS COOL ENERGY, Faute d'une telle notification, le bénéfice de l'assurance peut être perdu; ICS COOL ENERGY ne saurait alors donner suite à aucune réclamation.

**6. GARANTIE ET RESPONSABILITE**
ICS COOL ENERGY garantit son matériel, ses équipements et ses prestations pendant une durée expirant douze mois après mise en service des dits équipements / installations, et au plus tard dix-huit mois après expédition de son matériel ou la fin des prestations de ICS COOL ENERGY. De plus, ICS COOL ENERGY garantit que son matériel :
a) est exempt de tout défaut provenant, soit de la mauvaise qualité des matières employées, soit d'un vice de fabrication;
b) a la capacité et le rendement indiqués dans les catalogues et prospectus de ICS COOL ENERGY , dans la limite des tolérances usuelles.
La garantie ne saurait jouer hors du domaine ci-dessus délimité, en particulier, elle ne s'applique pas lorsque le matériel:
- a été stocké par le client ou par un tiers dans de mauvaises conditions ;
- n'a pas été installé conformément aux spécifications de ICS COOL ENERGY et aux règles de l'art;
- a été modifié par le client ou par un tiers sans accord écrit de ICS COOL ENERGY ;
- a souffert d'un défaut d'entretien ou d'une utilisation anormale.
ICS COOL ENERGY ne garantit pas le matériel et l'installation livrée contre la corrosion ni le caractère adéquat des matériaux de substitution qu'elle peut être obligée d'utiliser en raison de mesures administratives. Le client doit signaler par écrit à ICS COOL ENERGY tout défaut dans les deux semaines qui suivent sa constatation, faute de quoi il perd le bénéfice de cette garantie. Les obligations du vendeur sont limitées à la fourniture à l'Usine ("Ex Works", Incoterms 2010) du matériel ou des pièces de rechange nécessaires pour tout matériel TRANE non conforme à cette garantie, à moins que ICS COOL ENERGY ne choisisse de procéder à la réparation dudit matériel, ICS COOL ENERGY ne pourra en aucun cas être obligée de payer le prix du réfrigérant perdu. Le cout du transport du matériel ou des pièces défectueuses, ainsi que celui du retour du matériel ou des pièces réparées ou remplacées sont à la charge du client, de même qu'en cas de réparation sur l'aire d'installation, les frais de main-d'œuvre, de voyage et de séjour des agents du vendeur. La garantie et la responsabilité contractuelle ou légale de ICS COOL ENERGY ne pourront être invoquées que lorsque le prix aura été intégralement payé. Elles ne pourront en aucun cas excéder le montant du prix d'achat des éléments défectueux. ICS COOL ENERGY décline toute responsabilité pour tous accidents, dommages ou pertes que pourrait, directement ou indirectement, causer le matériel livré par elle, ou le fonctionnement ou le non-fonctionnement de ce matériel. Toute garantie supplémentaire doit être confirmée par un écrit émanant du siège de ICS COOL ENERGY à Chartrettes, France. Les garanties et responsabilités stipulées ci-dessus remplacent toute autre garantie ou responsabilité expresse ou tacite.

**7. LIVRAISON / FIN DE PRESTATIONS**
Sauf accord exprès émanant du siège social de ICS COOL ENERGY :
- les dates d'expédition et d'exécution des prestations sont indicatives;
- la livraison du matériel est effectuée « Ex-Works lieu de stockage», selon Incoterms 2010.

**8. TRANSFERT DE RISQUES ET DU TITRE DE PROPRIETE**
LE CLIENT ASSUME TOUS LES RISQUES ET FRAIS RELATIFS AU MATERIEL VENDU ET A L'INSTALATION LIVREE A COMPTER DE LA DATE DE LIVRAISON OU DE FIN DE PRESTATIONS. NEANMOINS, LA PROPRIETE NE SERA TRANSFEREE QU'APRES COMPLET PAIEMENT DU PRIX EN PRINCIPAL ET ACCESSOIRES

**9. PAIEMENT**
A défaut de convention expresse contraire, les conditions de paiement du matériel seront les suivantes : -30% nets à la commande: -70% nets dans les 30 jours de la date de livraison à l'Usine Incoterms 2010 ou pour les matériels importés, dans les 30 jours de la date de mise à disposition du matériel par ICS COOL ENERGY ). A défaut de convention expresse contraire, les conditions de paiement des prestations seront les suivantes : -100% nets dans les 30 jours de la date de fin des dites prestations.
Faute de règlement de ces montants à leur échéance, ICS COOL ENERGY se réserve la faculté:
- d'annuler la commande sans indemnité et de reprendre possession du matériel
- ou d'exiger le paiement immédiat du solde de la commande.
Toute somme due se verra appliquer de plein droit un intérêt égal à trois fois le taux de l'intérêt légal (article L 441-6 du Code du Commerce). Le simple dépassement du délai valant par lui-même mise en demeure. Une indemnité forfaitaire de 40 EUR sera due de plein droit pour les factures impayées. La faillite, le règlement indiciaire la liquidation des biens ou toute autre procédure collective de liquidation du client entraine déchéance des délais de paiement et rend la totalité du prix immédiatement exigible. L'acompte versé par le client est à valoir sur le prix de la commande et ne constitue pas des arrhes dont l'abandon l'autoriserait à se dégager du contrat

**10. ANNULATION**
ICS COOL ENERGY n'est pas tenue d'accepter une annulation de commande. Au cas où une commande serait totalement ou partiellement annulée par le client sans qu'il y ait faute de la part de ICS COOL ENERGY, et que celle-ci accepterait cette annulation, il serait dû à cette dernière les frais et coûts en résultant, notamment les frais engagés par ICS COOL ENERGY et le bénéfice que celle-ci aurait réalisé si le client n'avait pas manqué à ses engagements.

**11. TRAITEMENT DES DONNEES PERSONELLES**
Dans le cadre de l'exécution des présentes conditions générales, chaque Partie, à savoir ICS COOL ENERGY ou le Client (« Destinataire des données »), est autorisée à traiter des données à caractère personnelle (« Données à caractère personnel ») en relation avec (i) les prestataires, (ii) les clients, (iii) les employés de l'autre Partie (« Fournisseur de données ») ou (iv) ses représentants, ses dirigeants ou autres individus qui ne figurent pas parmi les employés. La communication des Données à caractère personnel intervient sous forme d'échange entre responsables du traitement desdites données. Les Parties, qui agissent chacune en qualité de responsable du traitement des données à des fins qui leur sont propres, sont tenues de traiter les Données à caractère personnel conformément à la législation applicable concernant le traitement des Données personnelles. En outre, le Destinataire des données s'engage, au même titre que ses employés, ses représentants et ses sous-traitants, indépendamment de leur statut juridique, incluant mais sans s'y limiter des personnes physiques, des sociétés de personnes et des personnes morales (« Représentants »), à ne pas utiliser les Données à caractère personnel à des fins autres que l'exécution du présent Contrat et à ne pas conserver les Données à caractère personnel plus longtemps que nécessaire.

Le Destinataire des données et ses Représentants, auxquels les Données à caractère personnel sont communiquées, sont tenus de mettre en place des mesures d'ordre technique, organisationnel et sécuritaire pour assurer la protection des Données personnelles. Le Destinataire des données s'engage à signaler immédiatement au Fournisseur des données (i) tout accès non autorisé aux Données personnelles, (ii) la perte ou le vol de Données à caractère personnel et (iii) toute utilisation ou divulgation de Données à caractère personnel contraire aux termes du présent Contrat dont il pourrait avoir connaissance ou qu'il soupçonne. Le Destinataire des données veillera à atténuer, dans la mesure du possible, tout préjudice éventuel occasionné par de tels événements connus de ICS COOL ENERGY –ou de ses Représentants et à coopérer avec le Fournisseur de données de manière à l'avertir des événements que le Fournisseur de données juge opportuns.

Les Données à caractère personnel du Client peuvent être traitées par ICS COOL ENERGY à des fins commerciales légitimes telles que la prise en charge des bons de commande, le traitement des factures et la réception des règlements, le respect des garanties au regard des contrats de services clients et du remplacement des pièces, la gestion de la relation client, l'administration des sites Web, la communication d'informations marketing sur des produits, des services et des événements susceptibles d'intéresser le client (avec le consentement des individus dans le cadre du marketing direct conformément aux dispositions légales en vigueur). Les Données à caractère personnel du Client peuvent être transmises aux entités Trane Technologies dans le monde entier ou à des prestataires de services du groupe Trane Technologies situés dans le monde entier (services d'hébergement de données, par exemple) à ces fins. ICS COOL ENERGY conservera ces Données à caractère personnel aussi longtemps que nécessaire au regard des finalités du traitement hormis si ICS COOL ENERGY –est nous sommes tenue de continuer à assurer leur traitement en vertu d'une obligation légale ou en cas de litige ou de procédure judiciaire. Aux États-Unis, Trane Technologies respecte les principes issues de la certification « *Privacy Shield* ». Dans le cadre d'une collaboration avec des entités tierces basées en dehors de l'Union Européenne (UE), nous veillons à assurer la protection des Données à caractère personnel avec, par exemple, la mise en œuvre de clauses contractuelles types approuvées par la Commission européenne ou une des autorités de contrôle national, ou en traitant avec des tiers respectant les principes de la certification « *Privacy Shield* » entre l'UE et les États-Unis et entre les États-Unis et la Suisse. En acceptant les présentes conditions générales et tout autre accord avec ICS COOL ENERGY , vous confirmez que vous êtes habilité à fournir ces Données à caractère personnel à ICS COOL ENERGY afin d'utiliser et de transmettre lesdites Données à caractère personnel à ces fins et que vous avez notamment obtenu l'autorisation des personnes concernées, le cas échéant.

Dès lors que la Partie chargée de traiter les données traiterait les Données à caractère personnel pour le compte de l'autre Partie (responsable du traitement), toutes deux signeront un accord de traitement des données conformément aux dispositions légales applicables, notamment au nouveau règlement européen sur la protection des données (RGPD).

Pour tout complément d'informations sur la politique de confidentialité IR, rendez-vous sur le site https://www.tranetechnologies.com/en/index/privacy-policy.html .

**12. LOIS APPLICABLES – JURIDICTION**
Les contrats passés par ICS COOL ENERGY sont régis et doivent être interprétés selon les lois françaises. En cas de contestation, les Tribunaux de Paris sont seuls compétents.

**(V.2 02/2022)**